



Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil de la Ville de Longueuil tenue le 13 mai 2025, à 16 h, dans la salle du conseil de l'hôtel de ville de Longueuil, 4250, chemin de la Savane, Longueuil, sous la présidence d'Alvaro Cueto.

Présences :

Catherine Fournier, mairesse	Geneviève Héon
Marc-Antoine Azouz	Sylvain Joly
Rolande Balma	Sylvain Larocque
Lysa Bélaïcha	Jacques Lemire
Reine Bombo-Allara	Carl Lévesque
Alvaro Cueto	Affine Lwalalika
Nathalie Delisle	Jonathan Tabarah
Karl Ferraro	

Présences par l'intermédiaire d'un moyen électronique de communication, en conformité avec l'article 332.1 de la *Loi sur les Cités et Villes* :

Marjolaine Mercier

Autres présences :

Sophie Deslauriers, directrice du greffe et greffière
Isabelle Bonneau, directrice générale adjointe, infrastructures et transition écologique
Carole Leroux, chef du Service du greffe et assistante-greffière

PREMIÈRE PARTIE

1. OUVERTURE

CO-250513-1.1

OUVERTURE DE LA SÉANCE

Le président constate que le quorum est atteint et déclare la séance ouverte.

Affine Lwalalika prend son siège.

Le moyen électronique de communication étant temporairement défectueux, Marjolaine Mercier quitte la séance.

CO-250513-1.2

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé d'adopter l'ordre du jour tel que soumis.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

CO-250513-1.3**PREMIÈRE PÉRIODE DE QUESTIONS DU PUBLIC**

Une première période est tenue au cours de laquelle les personnes présentes peuvent poser des questions qui portent sur les propositions à l'ordre du jour. Durant cette période, le Greffe lit les questions reçues via le site Internet de la Ville, le cas échéant.

CO-250513-1.4**APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL TENUE LE 15 AVRIL 2025 À 16 H**

Il est proposé d'approuver le procès-verbal de la séance ordinaire du conseil tenue le 15 avril 2025 à 16 h tel que soumis.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

CO-250513-1.5**DÉPÔT DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL D'AGGLOMÉRATION TENUE LE 17 AVRIL 2025 À 16 H 03 TENANT LIEU DU RAPPORT DE LA MAIRESSE SUR LES DÉCISIONS PRISES PAR LE CONSEIL D'AGGLOMÉRATION LORS DE CETTE SÉANCE**

Il est procédé au dépôt du procès-verbal de la séance ordinaire du conseil d'agglomération tenue le 17 avril 2025 à 16 h 03, tenant lieu du rapport de la mairesse sur les décisions prises par le conseil d'agglomération lors de cette séance.

2. ADMINISTRATION ET ORGANISATION**CO-250513-2.1****DÉPÔT DE LA CHARTE DE TRANSITION SOCIOÉCOLOGIQUE DE LA VILLE DE LONGUEUIL (SD-2025-0865)**

Proposition principale

Considérant que la Ville de Longueuil s'engage à accélérer sa transition socioécologique afin de réduire son empreinte sur la planète et assurer un avenir durable pour chaque Longueuilloise et chaque Longueuillois;

Considérant que la Ville s'engage à placer l'action climatique au centre de toutes ses décisions, en collaboration avec les forces vives du territoire;

Il est procédé au dépôt de la Charte de transition socioécologique de la Ville de Longueuil.

Proposition d'amendement

Il est proposé par Jonathan Tabarah, appuyé par Catherine Fournier, de modifier le titre et le dispositif de la résolution en remplaçant le dépôt de la Charte de transition socioécologique de la Ville de Longueuil par son adoption.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Proposition principale amendée

Adoption de la Charte de transition socioécologique de la Ville de Longueuil(SD-2025-0865)

Considérant que la Ville de Longueuil s'engage à accélérer sa transition socioécologique afin de réduire son empreinte sur la planète et assurer un avenir durable pour chaque Longueuilloise et chaque Longueuillois;

Considérant que la Ville s'engage à placer l'action climatique au centre de toutes ses décisions, en collaboration avec les forces vives du territoire;

Il est proposé par Jonathan Tabarah, appuyé par Catherine Fournier, d'adopter la Charte de transition socioécologique de la Ville de Longueuil.

Jacques Lemire, appuyé par Jonathan Tabarah, demande le vote sur la proposition principale amendée

Le président appelle le vote sur cette proposition.

Votent en faveur de cette proposition : Catherine Fournier, Jonathan Tabarah, Sylvain Joly, Affine Lwalalika, Carl Lévesque, Nathalie Delisle, Marc-Antoine Azouz, Geneviève Héon, Rolande Balma, Sylvain Larocque, Reine Bombo-Allara, Lysa Bélaïcha et Alvaro Cueto

Votent contre cette proposition : Jacques Lemire et Karl Ferraro.

En faveur : 13 Contre : 2

ADOPTÉE À LA MAJORITÉ

CO-250513-2.2

ADHÉSION DE LA VILLE AU MOUVEMENT COLLECTIF MUNICIPALITÉ FAVORABLE À L'ALLAITEMENT DANS LE CADRE DU PLAN D'ACTION DE LA POLITIQUE FAMILIALE 2024-2026 (SD-2025-0629)

Il est proposé par Jonathan Tabarah, appuyé par Reine Bombo-Allara :

1° d'autoriser l'adhésion de la Ville au mouvement collectif *Municipalité favorable à l'allaitement* dans le cadre du plan d'action de la Politique familiale 2024-2026 visant à reconnaître la Ville comme municipalité engagée à promouvoir la santé, la qualité de vie et le bien-être des familles, de soutenir la création de milieux de vie favorables à l'allaitement et de contribuer au développement optimal des jeunes enfants et au bien-être des mères, des familles et de la société;

2° d'adopter les engagements inscrits au plan d'action joint au sommaire décisionnel SD-2025-0629, afin de mettre en place les conditions nécessaires à atteindre les objectifs visés.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

3. COMMUNICATIONS

CO-250513-3.1

ADOPTION DE LA MOTION POUR LA LIBERTÉ INTELLECTUELLE EN BIBLIOTHÈQUES PUBLIQUES (SD-2025-0792)

CONSIDÉRANT que le Manifeste de l'UNESCO sur la bibliothèque publique stipule que la bibliothèque publique est un centre d'information de proximité;

CONSIDÉRANT que la Bibliothèque publique met à disposition de ses usagers une grande diversité de savoirs et d'informations;

CONSIDÉRANT que la Bibliothèque publique offre des œuvres et des documents reflétant différents points de vue qui sont eux-mêmes le reflet du moment de l'Histoire auxquels ils appartiennent;

CONSIDÉRANT que la Bibliothèque publique est une composante essentielle des sociétés de la connaissance, qui s'adapte en permanence aux nouveaux moyens de communication pour remplir ses missions : fournir un accès universel à l'information et en favoriser l'appropriation par toutes et par tous;

CONSIDÉRANT que la Bibliothèque publique offre au public un espace accessible pour la production de connaissances, le partage et l'échange d'informations et de culture, et la promotion de l'engagement citoyen.

La bibliothèque est un bien collectif et un lieu où se développe une relation aux savoirs faite d'exploration, d'échange, de connaissances, de culture et d'enrichissement.

En fournissant le lieu, les ressources et le personnel apte à les soutenir, la bibliothèque permet à tous les individus, tout au long de leur vie et peu importe leur âge, leur statut social et leur provenance, de se former et de combler leurs besoins de connaissances, d'information et de perfectionnement. La bibliothèque est au cœur de la vie des gens.

Qu'elle soit publique, en milieu professionnel ou d'enseignement, la bibliothèque occupe une place fondamentale dans sa communauté et elle agit comme force motrice de développement social, économique et culture. Elle est cette porte toujours accessible et ouverte sur le monde.

Comme le proclame l'UNESCO ainsi que la Table permanente de concertation des bibliothèques québécoises dans la Déclaration des bibliothèques québécoises, la raison d'être de la bibliothèque est d'assurer un *accès libre et illimité à la connaissance, la pensée, la culture et l'information*, notamment grâce à la gratuité.

CONSIDÉRANT que le même Manifeste de l'UNESCO déclare que les collections et les services ne doivent être soumis à aucune forme de censure idéologique, politique ou religieuse, ni aucune pression commerciale;

CONSIDÉRANT que plusieurs situations, partout à travers le monde, laissent craindre pour le rôle fondamental des bibliothèques de diffuser des contenus diversifiés dans le respect de la liberté intellectuelle et d'expression;

Il est proposé par Jonathan Tabarah, appuyé par Carl Lévesque, qu'afin de garantir un accès au savoir et à la culture de la population québécoise, la Ville reconnaisse officiellement :

1° les bibliothèques publiques comme des lieux reflétant la diversité des points de vue;

2° l'expertise du personnel des bibliothèques publiques pour gérer la sélection et la diffusion des collections;

3° la nécessité de soutenir et d'appuyer le personnel des bibliothèques publiques dans le choix des œuvres composant leurs collections et de ne pas céder à la pression de censure et de demandes de retrait qui pourraient cibler ces institutions.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

4. FINANCES

CO-250513-4.1

ORDRE À LA GREFFIÈRE DE VENDRE À L'ENCHÈRE PUBLIQUE LES IMMEUBLES POUR LESQUELS LES TAXES FONCIÈRES, LES CHARGES ASSIMILÉES À LA TAXE FONCIÈRE, LES DROITS DE MUTATION EXIGIBLES EN 2023 ET ANTÉRIEUREMENT QUI N'AURONT PAS ÉTÉ PAYÉS, EN TOUT OU EN PARTIE ET AUTORISATION D'ENCHÉRIR LORS DE CETTE VENTE (SD-2025-0195)

Il est proposé :

1° d'ordonner la greffière de vendre à l'enchère publique le 25 septembre 2025, les immeubles pour lesquels les taxes foncières, les charges assimilées à la taxe foncière et les droits de mutation exigibles en 2023 et antérieurement qui n'auront pas été payés, en tout ou en partie selon la liste des immeubles indiqués au sommaire décisionnel SD-2025-0195;

2° d'autoriser le chef de Service et trésorier adjoint - revenus et investissements ou le chef de Division revenus à enchérir et acquérir ces immeubles lors de cette vente, jusqu'au montant de l'évaluation municipale.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

CO-250513-4.2

AUTORISATION DE DÉPOSER UNE DEMANDE ANNUELLE D'AIDE FINANCIÈRE DANS LE CADRE DU PROGRAMME D'ASSISTANCE FINANCIÈRE AU LOISIR DES PERSONNES HANDICAPÉES (PAFLPH-1) - VOLET ACCOMPAGNEMENT 2025-2029 (SD-2025-0466)

Il est proposé par Jonathan Tabarah, appuyé par Nathalie Delisle, d'autoriser la Ville à présenter une demande annuelle d'aide financière auprès de la Zone Loisir Montérégie inc. dans le cadre du *Programme*

d'assistance financière au loisir des personnes handicapées (PAFLPH-1) - volet accompagnement, ou de tout autre programme aux mêmes fins, pour offrir un service d'accompagnement auprès d'enfants à besoins particuliers dans nos camps de jour estivaux réguliers pour les années 2025 à 2029.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

CO-250513-4.3

AUTORISATION DES VIREMENTS BUDGÉTAIRES APPARAISSANT SUR LA LISTE DU 15 AVRIL 2025, PRÉPARÉE PAR LA DIRECTION DES FINANCES (SD-2025-0810)

Il est proposé d'autoriser les virements budgétaires et l'affectation de surplus apparaissant sur la liste du 15 avril 2025, préparée par la Direction des finances, au montant de 1 320 734 \$, afin de prévoir les crédits requis pour les dépenses mentionnées en regard de chacun d'eux.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

CO-250513-4.4

ACCEPTATION D'UN DON MONÉTAIRE VISANT LA RÉALISATION DU PROJET DE VERDISSEMENT DANS LE CADRE DU PROGRAMME ÉCOCONNEXIONS - DE TERRE EN AIR (SD-2025-0202)

Il est proposé par Jonathan Tabarah, appuyé par Sylvain Larocque, d'accepter la donation du Canadien National, d'un montant de 50 000 \$, taxes comprises le cas échéant, pour la réalisation d'un projet de verdissement communautaire dans le cadre du programme *ÉcoConnexions - De terre en air*, en partenariat avec Arbres Canada et selon les conditions du Programme, dont celles relatives aux dépenses admissibles jointes au sommaire décisionnel SD-2025-0202.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

CO-250513-4.5

DÉPÔT D'UNE DEMANDE DE REMBOURSEMENT DE DÉPENSES DE RECHERCHE ET DE SOUTIEN DES CONSEILLERS

Il est procédé au dépôt de la demande de remboursement de dépenses de recherche et de soutien du conseiller Marc-Antoine Azouz, datée du 28 mars 2025.

5. RESSOURCES HUMAINES

CO-250513-5.1

EMBAUCHE D'UN DIRECTEUR PAR INTÉRIM AU BUREAU DU PROTECTEUR DU CITOYEN (SD-2025-0676)

Il est proposé d'embaucher Alain Mekhaël à titre de directeur par intérim au Bureau du protecteur du citoyen, pour la période du 4 août 2025 au

31 juillet 2026, selon les conditions prévues au contrat de travail joint au sommaire décisionnel SD-2025-0676.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

6. BIENS MATÉRIELS ET SERVICES

CO-250513-6.1

ATTRIBUTION DE GRÉ À GRÉ D'UN CONTRAT CONFORMÉMENT AU RÈGLEMENT IMPOSANT DES CONDITIONS À L'ATTRIBUTION DE CERTAINS CONTRATS D'APPROVISIONNEMENT PAR DES ORGANISMES MUNICIPAUX - SYSTÈME D'APPELS AUTOMATISÉS (SD-2025-0633)

CONSIDÉRANT que, sur recommandation de la ministre des Affaires municipales, le gouvernement du Québec a édicté, le 6 mars 2025, le *Règlement imposant des conditions à l'attribution de certains contrats d'approvisionnement par des organismes municipaux*;

CONSIDÉRANT que ce Règlement s'applique notamment aux contrats d'approvisionnement de matériel et de logiciels informatiques et qu'il constitue une réponse à l'imposition de droits de douanes par les États-Unis d'Amérique, sur des produits originaires du Canada;

CONSIDÉRANT que les contrats de cette nature ne peuvent être attribués de gré à gré qu'à un établissement ayant une entreprise au Québec ou dans un territoire visé par un accord intergouvernemental applicable, sauf autorisation préalable du conseil;

CONSIDÉRANT que, pour le système ci-après mentionné, des recherches indiquent qu'aucun fournisseur local ne propose de solution répondant aux critères techniques et fonctionnels nécessaires pour répondre aux besoins des directions et que, dans les circonstances, il est justifié d'attribuer ce contrat à des entreprises n'ayant pas d'établissement au Québec ou dans un territoire visé par un accord intergouvernemental;

Il est proposé d'attribuer de gré à gré le contrat pour l'acquisition d'un système d'appels automatisés, à DialMyCalls, n'ayant pas d'établissement au Québec ou dans un territoire visé par un accord intergouvernemental, pour un montant estimé à 1 650 \$, taxes comprises, et pour les motifs invoqués au sommaire décisionnel SD-2025-0633.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

CO-250513-6.2

ATTRIBUTION DE GRÉ À GRÉ D'UN CONTRAT CONFORMÉMENT AU RÈGLEMENT IMPOSANT DES CONDITIONS À L'ATTRIBUTION DE CERTAINS CONTRATS D'APPROVISIONNEMENT PAR DES ORGANISMES MUNICIPAUX - SYSTÈME DE DIFFUSION DE CONTENU SUR DES ÉCRANS NUMÉRIQUES (SD-2025-0643)

CONSIDÉRANT que, sur recommandation de la ministre des Affaires municipales, le gouvernement du Québec a édicté, le 6 mars 2025, le *Règlement imposant des conditions à l'attribution de certains contrats d'approvisionnement par des organismes municipaux*;

CONSIDÉRANT que ce Règlement s'applique notamment aux contrats d'approvisionnement de matériel et de logiciels informatiques et qu'il constitue une réponse à l'imposition de droits de douanes par les États-Unis d'Amérique, sur des produits originaires du Canada;

CONSIDÉRANT que les contrats de cette nature ne peuvent être attribués de gré à gré qu'à un établissement ayant une entreprise au Québec ou dans un territoire visé par un accord intergouvernemental applicable, sauf autorisation préalable du conseil;

CONSIDÉRANT que, pour le système ci-après mentionné, des recherches indiquent qu'aucun fournisseur local ne propose de solution répondant aux critères techniques et fonctionnels nécessaires pour répondre aux besoins des directions et que, dans les circonstances, il est justifié d'attribuer ce contrat à des entreprises n'ayant pas d'établissement au Québec ou dans un territoire visé par un accord intergouvernemental;

Il est proposé d'attribuer de gré à gré le contrat pour l'acquisition d'un système de diffusion de contenu sur des écrans numériques dans les installations sportives, à Optisigns inc., n'ayant pas d'établissement au Québec ou dans un territoire visé par un accord intergouvernemental, pour un montant estimé à 822,07 \$, taxes comprises, et pour les motifs invoqués au sommaire décisionnel SD-2025-0643.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

CO-250513-6.3

ATTRIBUTION DE GRÉ À GRÉ D'UN CONTRAT CONFORMÉMENT AU RÈGLEMENT IMPOSANT DES CONDITIONS À L'ATTRIBUTION DE CERTAINS CONTRATS D'APPROVISIONNEMENT PAR DES ORGANISMES MUNICIPAUX - APPLICATION DE SÉCURITÉ ET DE GESTION À DISTANCE (SD-2025-0654)

CONSIDÉRANT que, sur recommandation de la ministre des Affaires municipales, le gouvernement du Québec a édicté, le 6 mars 2025, le *Règlement imposant des conditions à l'attribution de certains contrats d'approvisionnement par des organismes municipaux*;

CONSIDÉRANT que ce Règlement s'applique notamment aux contrats d'approvisionnement de matériel et de logiciels informatiques et qu'il constitue une réponse à l'imposition de droits de douanes par les États-Unis d'Amérique, sur des produits originaires du Canada;

CONSIDÉRANT que les contrats de cette nature ne peuvent être attribués de gré à gré qu'à un établissement ayant une entreprise au Québec ou dans un territoire visé par un accord intergouvernemental applicable, sauf autorisation préalable du conseil;

CONSIDÉRANT que, pour l'application ci-après mentionnée, des recherches indiquent qu'aucun fournisseur local ne propose de solution répondant aux critères techniques et fonctionnels nécessaires pour répondre aux besoins des directions et que, dans les circonstances, il est justifié d'attribuer ce contrat à des entreprises n'ayant pas d'établissement au Québec ou dans un territoire visé par un accord intergouvernemental;

Il est proposé d'attribuer de gré à gré le contrat pour l'acquisition d'une application de sécurité et de gestion à distance des tablettes électroniques, à 42Gears Mobility Systems inc., n'ayant pas d'établissement au Québec ou dans un territoire visé par un accord intergouvernemental, pour un

montant estimé à 2 860 \$, taxes comprises, et pour les motifs invoqués au sommaire décisionnel SD-2025-0654.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

CO-250513-6.4

ATTRIBUTION DE GRÉ À GRÉ DU CONTRAT LONG-25-0146 POUR LA FOURNITURE DE SERVICES D'INTERVENTION EN CAS D'URGENCE POUR LES CITOYENS SE TROUVANT TEMPORAIREMENT SANS LOGEMENT (SD-2025-0552)

Il est proposé par Jonathan Tabarah, appuyé par Carl Lévesque, d'attribuer de gré à gré le contrat LONG-25-0146 pour la fourniture de services d'intervention en cas d'urgence pour les citoyens se trouvant temporairement sans logement, pour une période jusqu'au 25 août 2025, à La société canadienne de la Croix-Rouge, pour un montant n'excédant pas 200 000 \$, taxes comprises, le cas échéant, et selon l'entente à intervenir entre les parties.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

CO-250513-6.5

AUTORISATION D'UNE DÉPENSE AU CONTRAT-CADRE APP-24-051 POUR LA FOURNITURE DE SERVICES PROFESSIONNELS DE LABORATOIRE EN CONTRÔLE DE LA QUALITÉ DES MATÉRIAUX ET DE LA GESTION ENVIRONNEMENTALE DES SOLS (CONTRAT 1) (SD-2025-0593)

Il est proposé d'autoriser une dépense de 137 700,38 \$, taxes comprises, au contrat-cadre APP-24-051 pour la fourniture de services professionnels de laboratoire en contrôle de la qualité des matériaux et de la gestion environnementale des sols (contrat 1), requise pour des travaux d'urbanisation sur le chemin du Tremblay et du prolongement de l'égout pluvial et de l'aqueduc vers Boucherville.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

CO-250513-6.6

ADJUDICATION DU CONTRAT LONG-25-0060 POUR LA FOURNITURE ET LA LIVRAISON DE BORNES-FONTAINES COMPLÈTE (LOT 1) (SD-2025-0678)

Il est proposé d'adjuger le contrat LONG-25-0060 pour la fourniture et la livraison de bornes-fontaines complète (Lot 1), pour la période du 1^{er} mai 2025 au 30 avril 2026, au plus bas soumissionnaire conforme, St-Germain égouts et aqueducs inc., pour un montant de 144 727,66 \$, taxes comprises, et selon les conditions de sa soumission et du devis.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

CO-250513-6.7**ADJUDICATION DU CONTRAT LONG-25-0018 POUR L'EXÉCUTION DE TRAVAUX D'ESSOUCHEMENT D'ARBRES (SD-2025-0618)**

Il est proposé d'adjuger le contrat LONG-25-0018 pour l'exécution de travaux d'essouchement d'arbres, pour la période du 16 avril au 31 décembre 2025, au plus bas soumissionnaire conforme, Entrepreneur Paysagiste Strathmore (1997) ltée, pour un montant de 217 245,26 \$, taxes comprises, et selon les conditions de sa soumission et du devis.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

CO-250513-6.8**ADJUDICATION DU CONTRAT LONG-25-0089 POUR LA RÉALISATION DES TRAVAUX DE RÉFECTION DU CHEMIN DE CHAMBLY (SD-2025-0778)**

Il est proposé par Jonathan Tabarah, appuyé par Geneviève Héon, d'adjuger le contrat LONG-25-0089 pour la réalisation des travaux de réfection du chemin de Chambly, au plus bas soumissionnaire conforme, Eurovia Québec Construction inc., pour un montant de 3 548 761,92 \$, taxes comprises, et selon les conditions de sa soumission et du devis.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

CO-250513-6.9**ADJUDICATION DU CONTRAT LONG-25-0090 POUR LA FOURNITURE ET LA PLANTATION D'ARBRES À TRAVERS LA VILLE (CONTRAT 1) - SECTEUR NORD (SD-2025-0718)**

Il est proposé d'adjuger le contrat LONG-25-0090 pour la fourniture et la plantation d'arbres à travers la Ville (contrat 1) - secteur Nord, au plus bas soumissionnaire conforme, 7574479 Canada inc., pour un montant de 566 785,94 \$, taxes comprises, et selon les conditions de sa soumission et du devis.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

CO-250513-6.10**ADJUDICATION DU CONTRAT LONG-25-0090 POUR LA FOURNITURE ET LA PLANTATION D'ARBRES À TRAVERS LA VILLE (CONTRAT 2) - SECTEUR SUD (SD-2025-0719)**

Il est proposé d'adjuger le contrat LONG-25-0090 pour la fourniture et la plantation d'arbres à travers la Ville (contrat 2) - secteur Sud, au plus bas soumissionnaire conforme, 7574479 Canada inc., pour un montant de 298 675,56 \$, taxes comprises, et selon les conditions de sa soumission et du devis.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

CO-250513-6.11**ADJUDICATION DU CONTRAT LONG-25-0090 POUR LA FOURNITURE ET LA PLANTATION D'ARBRES À TRAVERS LA VILLE (CONTRAT 3) - SECTEUR NORD PARCS-NATURE (SD-2025-0720)**

Il est proposé d'adjuger le contrat LONG-25-0090 pour la fourniture et la plantation d'arbres à travers la Ville (contrat 3) - secteur Nord Parcs-nature, au plus bas soumissionnaire conforme, Terrassement technique Sylvain Labrecque inc., pour un montant de 531 834,11 \$, taxes comprises, et selon les conditions de sa soumission et du devis.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

CO-250513-6.12**ADJUDICATION DU CONTRAT LONG-25-0090 POUR LA FOURNITURE ET LA PLANTATION D'ARBRES À TRAVERS LA VILLE (CONTRAT 4) - SECTEUR SUD PARCS-NATURE (SD-2025-0721)**

Il est proposé par Jonathan Tabarah, appuyé par Affine Lwalalika, d'adjuger le contrat LONG-25-0090 pour la fourniture et la plantation d'arbres à travers la Ville (contrat 4) - secteur Sud Parcs-nature, au plus bas soumissionnaire conforme, Terrassement technique Sylvain Labrecque inc., pour un montant de 296 212,97 \$, taxes comprises, et selon les conditions de sa soumission et du devis.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

CO-250513-6.13**AUTORISATION D'UNE DÉPENSE AU CONTRAT-CADRE APP-23-133 POUR LA FOURNITURE DE SERVICES PROFESSIONNELS D'ÉTUDES GÉOTECHNIQUES ET DE CARACTÉRISATION ENVIRONNEMENTALE DANS LE CADRE DES PROGRAMMES TRIENNAUX D'IMMOBILISATIONS LOCAL ET D'AGGLOMÉRATION (CONTRAT 1) (SD-2025-0760)**

Il est proposé par Jonathan Tabarah, appuyé par Sylvain Joly, d'autoriser une dépense de 159 237,72 \$, taxes comprises, au contrat-cadre APP-23-133 pour la fourniture de services professionnels d'études géotechniques et de caractérisation environnementale dans le cadre des programmes triennaux d'immobilisations local et d'agglomération (contrat 1), requise pour la réalisation d'une étude géotechnique, hydrogéologique et de caractérisation environnementale complémentaire pour la complétion des plans et devis et de la demande d'autorisation ministérielle pour l'aménagement d'une plateforme de gestion des sols et des matériaux sur le lot 2 799 365 du cadastre du Québec.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

CO-250513-6.14**ADJUDICATION DU CONTRAT LONG-25-0073 POUR LA FOURNITURE DE SERVICES PROFESSIONNELS EN ARCHITECTURE DE PAYSAGE POUR LE RÉAMÉNAGEMENT DE LA PLACE CHARLES-LE MOYNE (SD-2025-0566)**

Il est proposé d'adjuger le contrat LONG-25-0073 pour la fourniture de services professionnels en architecture de paysage pour le réaménagement de la place Charles-Le Moyne, au soumissionnaire ayant obtenu le meilleur pointage selon le système de pondération et d'évaluation des offres, Lemay CO inc., pour un montant de 377 940,07 \$, taxes comprises, et selon les conditions de sa soumission et du devis.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

CO-250513-6.15**ADJUDICATION DU CONTRAT LONG-25-0101 POUR L'AMÉNAGEMENT ET L'ÉCLAIRAGE D'UN SENTIER POLYVALENT AU PARC JEAN-DE-LALANDE (SD-2025-0722)**

Il est proposé par Jonathan Tabarah, appuyé par Rolande Balma, d'adjuger le contrat LONG-25-0101 pour l'aménagement et l'éclairage d'un sentier polyvalent au parc Jean-de-Lalande, au plus bas soumissionnaire conforme, Senterre entrepreneur général inc., pour un montant de 259 900 \$, taxes comprises, et selon les conditions de sa soumission et du devis.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

7. BIENS IMMOBILIERS**CO-250513-7.1****APPROBATION D'UN ADDENDA MODIFIANT LE BAIL AVEC 9193-9272 QUÉBEC INC. PORTANT SUR LE LOCAL 1 DE LA CAPITAINERIE SITUÉE DANS LE PORT DE PLAISANCE RÉAL-BOUVIER (SD-2025-0614)**

Il est proposé d'approuver l'addenda modifiant le bail avec 9193-9272 Québec inc. portant sur le local 1 de la Capitainerie située dans le port de plaisance Réal-Bouvier, d'une superficie de 106 m², lequel a pour objet de prolonger la durée du bail jusqu'au 31 décembre 2029, avec un loyer annuel de base de 14 758,25 \$ du 1^{er} avril 2025 au 31 juillet 2027, et de 15 496,17 \$ du 1^{er} août 2027 au 31 décembre 2029.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

CO-250513-7.2**APPROBATION D'UN BAIL PORTANT SUR LE SITE COMPOSÉ DES EMPLACEMENTS S6 À S13 ET S37 À S44 DU MARCHÉ PUBLIC DE LONGUEUIL (SD-2025-0793)**

Il est proposé d'approuver le bail avec La bonne amie fruits et légumes inc. portant sur le site composé des emplacements S6 à S13 et S37 à S44, situé dans les serres extérieures du Marché public de Longueuil, pour la période

du 1^{er} mai au 30 novembre 2025, et pour un loyer de 14 000 \$, taxes non comprises.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

CO-250513-7.3

APPROBATION D'UN BAIL PORTANT SUR LE SITE COMPOSÉ DES EMPLACEMENTS S3-S5 ET S14-S17 DU MARCHÉ PUBLIC DE LONGUEUIL (SD-2025-0634)

Il est proposé d'approuver le bail avec Terre fruitière S.E.N.C. portant sur le site composé des emplacements S3-S5 et S14-S17, situé dans les serres extérieures du Marché public de Longueuil, pour la période du 13 juin au 25 octobre 2025, et pour un loyer de 2 900 \$, taxes non comprises.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

CO-250513-7.4

ACCEPTATION D'UNE OFFRE D'ACHAT PORTANT SUR UNE PARTIE DU LOT 2 669 468 DU CADASTRE DU QUÉBEC (SD-2025-0713)

Il est proposé :

1° d'accepter l'offre des propriétaires de l'immeuble situé au 5285, rue Quevillon, d'acheter une partie du lot 2 669 468 du cadastre du Québec, adjacent à cet immeuble, d'une superficie d'environ 252 m², au montant approximatif de 46 347,84 \$, taxes non comprises, et selon les conditions mentionnées dans la lettre du conseiller - projets immobiliers à la Division de la gestion des actifs immobiliers du 8 avril 2025 et acceptées par les acheteurs le 9 avril 2025;

2° de retirer la partie du lot 2 669 468 du cadastre du Québec du domaine public de la Ville.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

CO-250513-7.5

APPROBATION DE L'ADDENDA N° 1 MODIFIANT LA PROMESSE DE VENTE PORTANT SUR UNE PARTIE DU LOT 2 006 762 DU CADASTRE DU QUÉBEC (SD-2025-0881)

Il est proposé par Jonathan Tabarah, appuyé par Catherine Fournier, d'approuver l'addenda n° 1 modifiant la promesse de vente intervenue avec les Sœurs des Saints Noms de Jésus et de Marie du Québec portant sur une partie du lot 2 006 762 du cadastre du Québec, situé aux 80-82, 90 et 100, rue Saint-Charles Est, lequel a pour objet de modifier le prix de vente de l'immeuble.

Jacques Lemire, appuyé par Catherine Fournier, demande le vote sur cette proposition.

Le président appelle le vote sur cette proposition.

Votent en faveur de cette proposition : Catherine Fournier, Jonathan Tabarah, Sylvain Joly, Affine Lwalalika, Carl Lévesque, Nathalie Delisle,

Marc-Antoine Azouz, Geneviève Héon, Rolande Balma, Sylvain Larocque, Reine Bombo-Allara, Lysa Bélaïcha et Alvaro Cueto.

Votent contre cette proposition : Jacques Lemire et Karl Ferraro.

En faveur : 13 Contre : 2

ADOPTÉE À LA MAJORITÉ

CO-250513-7.6

APPROBATION DE L'ADDENDA 2 MODIFIANT LE BAIL AVEC 9256-8328 QUÉBEC INC., FAISANT AFFAIRES SOUS LE NOM QUAI 99, PORTANT SUR LES LOCAUX 3, 4, 5, 7 ET 10 DE L'ÉDIFICE SITUÉ AU 99, CHEMIN DE LA RIVE (SD-2025-0613)

Il est proposé d'approuver l'addenda 2 modifiant le bail avec 9256-8328 Québec inc., faisant affaires sous le nom Quai 99, portant sur les locaux 3, 4, 5, 7 et 10 de l'édifice situé au 99, chemin de la Rive, d'une superficie totale de 846,8 m², lequel a pour objet de prolonger la durée du bail jusqu'au 31 décembre 2029, avec un loyer annuel de base de 69 699,29 \$ du 1^{er} avril 2025 au 31 juillet 2027, et de 73 184,26 \$ du 1^{er} août 2027 au 31 décembre 2029.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

8. RÉGLEMENTATION ET AFFAIRES JURIDIQUES

CO-250513-8.1

APPROBATION DE L'AVENANT NO 1 MODIFIANT L'ENTENTE CONCERNANT LA RÉALISATION DU PROJET DÉVELOPPEMENT D'ATELIERS ET D'ACTIVITÉS POUR LES JEUNES DE LA RÉGION (SD-2025-0548)

Il est proposé par Jonathan Tabarah, appuyé par Affine Lwalalika, d'approuver l'avenant n^o 1 modifiant l'entente intervenue avec Joujouthèque de Saint-Hubert concernant la réalisation du projet *Développement d'ateliers et d'activités pour les jeunes de la région*, lequel a pour objet de modifier la date de fin de l'entente du 30 juin 2024 au 30 septembre 2025.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

CO-250513-8.2

APPROBATION D'UNE ENTENTE CONCERNANT L'USAGE DE LOCAUX (SD-2025-0517)

Il est proposé d'approuver l'entente avec ALPA l'Association longueuilloise des photographes amateurs concernant l'usage de locaux, principalement au centre Jacques-Ferron, afin d'assurer le fonctionnement et la tenue des activités de l'organisme, et par laquelle la Ville reçoit des services de couverture photographique de ses événements culturels, pour la période du 15 juin 2025 au 14 juin 2027.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

CO-250513-8.3**APPROBATION D'UNE ENTENTE POUR LA RÉALISATION DE LA MANIFESTATION JE/US - 2025 (SD-2025-0731)**

Il est proposé par Jonathan Tabarah, appuyé par Affine Lwalalika, d'approuver l'entente avec Agrégat pour la réalisation de la Manifestation JE/US, pour la période du 15 mai au 1^{er} décembre 2025, laquelle prévoit le versement par la Ville à cet organisme d'une aide financière de 30 000 \$, taxes comprises, le cas échéant, dans le cadre de l'Entente de développement culturel 2025-2026-2027.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

CO-250513-8.4**APPROBATION D'UNE ENTENTE CONCERNANT LA LOCATION DE CASES DE STATIONNEMENT SITUÉES DANS LE STATIONNEMENT DU 110 ET 118, RUE GUILBAULT (SD-2025-0616)**

Il est proposé par Jonathan Tabarah, appuyé par Marc-Antoine Azouz, d'approuver l'entente avec 9150-7921 Québec inc. concernant la location, par la Ville, de 60 cases de stationnement situées dans le stationnement du 110 et 118, rue Guilbault, pour la période du 30 mai au 5 septembre 2025, et pour un loyer total de 9 657,90 \$, taxes comprises.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

CO-250513-8.5**APPROBATION D'UNE ENTENTE POUR LA RÉALISATION DU PROJET DE RECHERCHE APPLIQUÉE IA AU SERVICE DE LA RÉSILIENCE DES VILLES ET LA RÉDUCTION DES GES (SD-2025-0812)**

Il est proposé par Jonathan Tabarah, appuyé par Lysa Bélaïcha :

1^o d'approuver l'entente avec l'Institut de la résilience et de l'innovation urbaine concernant la réalisation du projet de recherche appliquée *IA au service de la résilience des villes et la réduction des GES* qui s'articule autour de quatre piliers fondamentaux : le diagnostic de résilience, le développement d'outils d'intelligence artificielle, la gouvernance et éthique des données, la capacité de gestion et intégration des résultats, laquelle prévoit le versement par la Ville à cet organisme d'une aide financière de 62 614,65 \$, taxes comprises, le cas échéant;

2^o de désigner la scientifique en chef et le chef de Service de la géomatique et des technologies innovantes à siéger au comité de gouvernance du projet.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

CO-250513-8.6**AVIS DE MOTION D'UN RÈGLEMENT DÉCRÉTANT UN EMPRUNT POUR LE PAIEMENT D'HONORAIRES PROFESSIONNELS POUR LA RÉALISATION D'ÉTUDES D'AVANT-PROJET ET D'ÉTUDES PRÉPARATOIRES RELATIFS À DIVERSES INFRASTRUCTURES MUNICIPALES, PARCS ET ESPACES VERTS (SD-2025-0635)**

Jonathan Tabarah donne un avis de motion qu'un règlement décrétant un emprunt pour le paiement d'honoraires professionnels pour la réalisation d'études d'avant-projet et d'études préparatoires relatifs à diverses infrastructures municipales, parcs et espaces verts, sera présenté.

CO-250513-8.7**DÉPÔT DU PROJET DE RÈGLEMENT CO-2025-1313 DÉCRÉTANT UN EMPRUNT POUR LE PAIEMENT D'HONORAIRES PROFESSIONNELS POUR LA RÉALISATION D'ÉTUDES D'AVANT-PROJET ET D'ÉTUDES PRÉPARATOIRES RELATIFS À DIVERSES INFRASTRUCTURES MUNICIPALES, PARCS ET ESPACES VERTS (SD-2025-0635)**

Jonathan Tabarah procède au dépôt du projet de *Règlement CO-2025-1313 décrétant un emprunt pour le paiement d'honoraires professionnels pour la réalisation d'études d'avant-projet et d'études préparatoires relatifs à diverses infrastructures municipales, parcs et espaces verts.*

CO-250513-8.8**APPROBATION DE L'ADDENDA NO 1 MODIFIANT L'ENTENTE RÉGISSANT LE PARTAGE DES INSTALLATIONS ET DES ÉQUIPEMENTS SCOLAIRES ET MUNICIPAUX (SD-2025-0779)**

Il est proposé par Jonathan Tabarah, appuyé par Nathalie Delisle, d'approuver l'addenda n° 1 modifiant l'entente régissant le partage des installations et des équipements scolaires et municipaux, lequel a pour objet de modifier certaines annexes de l'entente dont notamment l'annexe I - *description et utilisation des installations du Centre de services scolaires* ainsi que l'annexe V - *grille tarifaire Ville*.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

CO-250513-8.9**AVIS DE MOTION D'UN RÈGLEMENT DÉCRÉTANT UN EMPRUNT POUR L'ACQUISITION D'UN IMMEUBLE SITUÉ AU 80-82, 90 ET 100 RUE SAINT-CHARLES EST (SD-2025-0426)**

Nathalie Delisle donne un avis de motion qu'un règlement décrétant un emprunt pour l'acquisition d'un immeuble situé au 80-82, 90 et 100 rue Saint-Charles Est, sera présenté.

Le moyen électronique de communication étant maintenant fonctionnel, Marjolaine Mercier rejoint la séance

CO-250513-8.10**DÉPÔT DU PROJET DE RÈGLEMENT CO-2025-1310 DÉCRÉTANT UN EMPRUNT POUR L'ACQUISITION D'UN IMMEUBLE SITUÉ AU 80-82, 90 ET 100 RUE SAINT-CHARLES EST (SD-2025-0426)**

Nathalie Delisle procède au dépôt du projet de *Règlement CO-2025-1310 décrétant un emprunt pour l'acquisition d'un immeuble situé au 80-82, 90 et 100 rue Saint-Charles Est.*

CO-250513-8.11**APPROBATION D'UNE ENTENTE TRIPARTITE CONCERNANT LA PARTICIPATION DE LA VILLE AU PROJET PILOTE NOUVEAU MODÈLE DE BULLETIN DE VOTE AVEC LA PHOTOGRAPHIE DES PERSONNES CANDIDATES (SD-2025-0592)**

Il est proposé par Jonathan Tabarah, appuyé par Sylvain Joly, d'approuver une entente tripartite à intervenir avec Élections Québec et la présidente d'élection de la Ville de Longueuil concernant la participation de la Ville au projet pilote *Nouveau modèle de bulletin de vote avec la photographie des personnes candidates* lors de l'élection générale municipale du 2 novembre 2025.

Jacques Lemire, appuyé par Sylvain Joly, demande le vote sur cette proposition.

Le président appelle le vote sur cette proposition.

Votent en faveur de cette proposition : Catherine Fournier, Jonathan Tabarah, Sylvain Joly, Affine Lwalalika, Carl Lévesque, Nathalie Delisle, Marjolaine Mercier, Marc-Antoine Azouz, Geneviève Héon, Rolande Balma, Sylvain Larocque, Reine Bombo-Allara, Lysa Bélaïcha et Alvaro Cueto.

Votent contre cette proposition : Jacques Lemire et Karl Ferraro.

En faveur : 14 Contre : 2

ADOPTÉE À LA MAJORITÉ

Karl Ferraro quitte son siège.

CO-250513-8.12**APPROBATION D'UNE ENTENTE TRIPARTITE CONCERNANT LA PARTICIPATION DE LA VILLE AU PROJET PILOTE VITRINE D'INFORMATION PRÉSENTANT LE PROFIL DES PERSONNES CANDIDATES (SD-2025-0591)**

Il est proposé par Jonathan Tabarah, appuyé par Sylvain Joly, d'approuver une entente tripartite à intervenir avec Élections Québec et la présidente d'élection de la Ville de Longueuil concernant la participation de la Ville au projet pilote *Vitrine d'information présentant le profil des personnes candidates* lors de l'élection générale municipale du 2 novembre 2025.

Karl Ferraro reprend son siège.

Jacques Lemire, appuyé par Sylvain Joly, demande le vote sur cette proposition.

Le président appelle le vote sur cette proposition.

Votent en faveur de cette proposition : Catherine Fournier, Jonathan Tabarah, Sylvain Joly, Affine Lwalalika, Carl Lévesque, Nathalie Delisle, Marjolaine Mercier, Marc-Antoine Azouz, Geneviève Héon, Rolande Balma, Sylvain Larocque, Reine Bombo-Allara, Lysa Bélaïcha et Alvaro Cueto.

Votent contre cette proposition : Jacques Lemire et Karl Ferraro.

En faveur : 14 Contre : 2

ADOPTÉE À LA MAJORITÉ

Jacques Lemire et Karl Ferraro quittent leur siège.

CO-250513-8.13

APPROBATION D'UNE ENTENTE D'AIDE FINANCIÈRE AVEC LE THÉÂTRE DE LA VILLE (SD-2025-0570)

Il est proposé par Jonathan Tabarah, appuyé par Marc-Antoine Azouz, d'approuver l'entente concernant l'aide accordée par la Ville au Théâtre de la Ville pour son fonctionnement et le soutien de ses activités pour les années 2026, 2027 et 2028, laquelle prévoit le versement d'une aide financière de 809 411,63 \$, taxes comprises, le cas échéant, selon les modalités prévues à l'entente.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

CO-250513-8.14

APPROBATION D'UNE ENTENTE DE COLLABORATION CONCERNANT LE VERDISSEMENT DE TERRAINS PRIVÉS ET INSTITUTIONNELS DE LA VILLE (SD-2025-0376)

Il est proposé :

1° d'approuver l'entente de collaboration avec la Société de verdissement du Montréal métropolitain concernant le verdissement de terrains privés et institutionnels de la Ville, pour une période jusqu'au 31 décembre 2026, sous réserve de toute autorisation gouvernementale requise;

2° de verser à cet organisme une contribution financière d'un montant maximal de 500 000 \$, taxes comprises, le cas échéant, selon les modalités de versement prévues à l'entente et conditionnellement à l'obtention de l'aide financière accordée par la Fédération canadienne des municipalités dans le cadre du programme *Croissance de la canopée des collectivités canadiennes*, et à l'adoption et l'entrée en vigueur du Programme de réhabilitation de l'environnement de la Ville.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Lysa Bélaïcha quitte son siège.

Karl Ferraro reprend son siège.

9. CIRCULATION ET TRANSPORT

10. AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE ET URBANISME

11. AFFAIRES DIVERSES

12. ORIENTATIONS POUR LE CONSEIL D'AGGLOMÉRATION

CO-250513-12.1

ADOPTION DU RAPPORT DES ACTIVITÉS 2024 DU SERVICE DE SÉCURITÉ INCENDIE DE L'AGGLOMÉRATION DE LONGUEUIL (SD-2025-0404)

CONSIDÉRANT que la mairesse a informé le conseil que le sujet mentionné en titre doit faire l'objet de délibérations lors d'une prochaine séance du conseil d'agglomération, qu'elle a exposé la position qu'elle entend prendre sur ce sujet, discuté de celle-ci avec les autres membres présents et proposé l'adoption d'une résolution établissant l'orientation du conseil;

Il est proposé par Jonathan Tabarah, appuyé par Sylvain Larocque, de prendre l'orientation d'adopter le rapport des activités 2024 du Service de sécurité incendie de l'agglomération de Longueuil.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

CO-250513-12.2

APPUI AU PROJET COHABITAT DE LA MAISON INTERNATIONALE DE LA RIVE-SUD (MIRS) (SD-2025-0168)

CONSIDÉRANT que la mairesse a informé le conseil que le sujet mentionné en titre doit faire l'objet de délibérations lors d'une prochaine séance du conseil d'agglomération, qu'elle a exposé la position qu'elle entend prendre sur ce sujet, discuté de celle-ci avec les autres membres présents et proposé l'adoption d'une résolution établissant l'orientation du conseil;

Il est proposé de prendre l'orientation d'appuyer le projet Cohabitat de la Maison internationale de la Rive-Sud (MIRS) relatif à la construction de logements communautaires situés sur le lot 3 221 571 du cadastre du Québec quant à des demandes d'aide financière à être présentées dans le cadre de programmes applicables.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

CO-250513-12.3**APPUI AU PROJET D'AGRANDISSEMENT DE L'HÉBERGEMENT LA CASA BERNARD-HUBERT (SD-2025-0804)**

CONSIDÉRANT que la mairesse a informé le conseil que le sujet mentionné en titre doit faire l'objet de délibérations lors d'une prochaine séance du conseil d'agglomération, qu'elle a exposé la position qu'elle entend prendre sur ce sujet, discuté de celle-ci avec les autres membres présents et proposé l'adoption d'une résolution établissant l'orientation du conseil;

Il est proposé par Jonathan Tabarah, appuyé par Carl Lévesque, de prendre l'orientation d'appuyer le projet d'agrandissement de l'Hébergement la Casa Bernard-Hubert relatif à la construction d'un nouveau pavillon situé au 1215, chemin du Coteau-Rouge, soit sur le lot 2 629 446 du cadastre du Québec quant à la présentation de ce dossier dans le cadre du Programme d'habitation abordable Québec de la Société d'habitation du Québec.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

CO-250513-12.4**APPUI AU PROJET UN TOIT POUR TOUS, PHASE 2 (SD-2025-0817)**

CONSIDÉRANT que la mairesse a informé le conseil que le sujet mentionné en titre doit faire l'objet de délibérations lors d'une prochaine séance du conseil d'agglomération, qu'elle a exposé la position qu'elle entend prendre sur ce sujet, discuté de celle-ci avec les autres membres présents et proposé l'adoption d'une résolution établissant l'orientation du conseil;

Il est proposé par Jonathan Tabarah, appuyé par Affine Lwalalika, de prendre l'orientation d'appuyer le projet Un toit pour tous, phase 2, relatif à la construction d'un immeuble comportant 54 logements à être gérés par l'organisme Habitation communautaire Longueuil (HCL) ainsi que 10 logements à être gérés par l'organisme L'Entre-Deux, sur le lot 6 635 631 du cadastre du Québec, quant à la présentation de ce dossier dans le cadre du Programme d'habitation abordable Québec de la Société d'habitation du Québec.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Jacques Lemire et Lysa Bélaïcha reprennent leur siège.

CO-250513-12.5**AUTORISATION DES VIREMENTS BUDGÉTAIRES MENTIONNÉS SUR LA LISTE DU 22 AVRIL 2025 PRÉPARÉE PAR LA DIRECTION DES FINANCES (SD-2025-0842)**

CONSIDÉRANT que la mairesse a informé le conseil que le sujet mentionné en titre doit faire l'objet de délibérations lors d'une prochaine séance du conseil d'agglomération, qu'elle a exposé la position qu'elle entend prendre sur ce sujet, discuté de celle-ci avec les autres membres présents et proposé l'adoption d'une résolution établissant l'orientation du conseil;

Il est proposé de prendre l'orientation d'autoriser les virements budgétaires apparaissant sur la liste du 22 avril 2025, préparée par la Direction des finances, au montant de 1 152 249 \$, afin de prévoir les crédits requis pour les dépenses mentionnées en regard de chacun d'eux.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

CO-250513-12.6

ADJUDICATION DU CONTRAT APP-24-075 POUR L'ACHAT DE VÊTEMENTS ET D'ACCESSOIRES D'UNIFORMES POLICIERS (LOT 3) - VÊTEMENTS DE CORPS ISOLANTS (SD-2025-0647)

CONSIDÉRANT que la mairesse a informé le conseil que le sujet mentionné en titre doit faire l'objet de délibérations lors d'une prochaine séance du conseil d'agglomération, qu'elle a exposé la position qu'elle entend prendre sur ce sujet, discuté de celle-ci avec les autres membres présents et proposé l'adoption d'une résolution établissant l'orientation du conseil;

Il est proposé de prendre l'orientation d'adjuger le contrat APP-24-075 pour l'achat de vêtements et d'accessoires d'uniformes policiers (lot 3) - Vêtements de corps isolants, pour la période du 1^{er} juin 2025 au 31 mai 2028, au plus bas soumissionnaire conforme, CIMA LTCl Corporation, pour un montant estimé à 128 086,18 \$, taxes comprises, et selon les conditions de sa soumission et du devis.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Affine Lwalalika et Carl Lévesque quittent leur siège.

CO-250513-12.7

ADJUDICATION DU CONTRAT APP-24-075 POUR L'ACHAT DE VÊTEMENTS ET D'ACCESSOIRES D'UNIFORMES POLICIERS (LOT 13) - PANTALONS CARGO (SD-2025-0648)

CONSIDÉRANT que la mairesse a informé le conseil que le sujet mentionné en titre doit faire l'objet de délibérations lors d'une prochaine séance du conseil d'agglomération, qu'elle a exposé la position qu'elle entend prendre sur ce sujet, discuté de celle-ci avec les autres membres présents et proposé l'adoption d'une résolution établissant l'orientation du conseil;

Il est proposé de prendre l'orientation d'adjuger le contrat APP-24-075 pour l'achat de vêtements et d'accessoires d'uniformes policiers (lot 13) - Pantalons cargo, pour la période du 1^{er} juin 2025 au 31 mai 2028, au plus bas soumissionnaire conforme, Imrico ltée, pour un montant estimé à 333 897,75 \$, taxes comprises, et selon les conditions de sa soumission et du devis.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

CO-250513-12.8**ADJUDICATION DU CONTRAT APP-24-075 POUR L'ACHAT DE VÊTEMENTS ET D'ACCESSOIRES D'UNIFORMES POLICIERS (LOT 14) - MANTEAU POLICIER (SD-2025-0672)**

CONSIDÉRANT que la mairesse a informé le conseil que le sujet mentionné en titre doit faire l'objet de délibérations lors d'une prochaine séance du conseil d'agglomération, qu'elle a exposé la position qu'elle entend prendre sur ce sujet, discuté de celle-ci avec les autres membres présents et proposé l'adoption d'une résolution établissant l'orientation du conseil;

Il est proposé de prendre l'orientation d'adjuger le contrat APP-24-075 pour l'achat de vêtements et d'accessoires d'uniformes policiers (lot 14) - Manteau policier, pour la période du 1^{er} juin 2025 au 31 mai 2028, au plus bas soumissionnaire conforme, Uniforme L. & M. inc., pour un montant estimé à 169 720,35 \$, taxes comprises, et selon les conditions de sa soumission et du devis.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

CO-250513-12.9**ADJUDICATION DU CONTRAT LONG-25-0012 POUR LA FOURNITURE DE SERVICES PROFESSIONNELS EN ACTUARIAT POUR LA GESTION DES RÉGIMES DE RETRAITE (LOT 1) (SD-2025-0830)**

CONSIDÉRANT que la mairesse a informé le conseil que le sujet mentionné en titre doit faire l'objet de délibérations lors d'une prochaine séance du conseil d'agglomération, qu'elle a exposé la position qu'elle entend prendre sur ce sujet, discuté de celle-ci avec les autres membres présents et proposé l'adoption d'une résolution établissant l'orientation du conseil;

Il est proposé de prendre l'orientation d'adjuger le contrat LONG-25-0012 pour la fourniture de services professionnels en actuariat, pour la gestion des régimes de retraite (lot 1), pour une période de cinq ans débutant le 1^{er} juin 2025, au soumissionnaire ayant obtenu le meilleur pointage selon le système de pondération et d'évaluation des offres, Eckler Itée, pour un montant de 2 130 630,47 \$, taxes comprises, et selon les conditions de sa soumission et du devis.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

CO-250513-12.10**ADJUDICATION DU CONTRAT LONG-25-0012 POUR LA FOURNITURE DE SERVICES PROFESSIONNELS EN ACTUARIAT POUR LA GESTION DES PROGRAMMES D'ASSURANCE COLLECTIVE (LOT 2) (SD-2025-0837)**

CONSIDÉRANT que la mairesse a informé le conseil que le sujet mentionné en titre doit faire l'objet de délibérations lors d'une prochaine séance du conseil d'agglomération, qu'elle a exposé la position qu'elle entend prendre sur ce sujet, discuté de celle-ci avec les autres membres présents et proposé l'adoption d'une résolution établissant l'orientation du conseil;

Il est proposé de prendre l'orientation d'adjuger le contrat LONG-25-0012 pour la fourniture de services professionnels en actuariat pour la gestion des programmes d'assurance collective (lot 2), pour une période de cinq ans débutant le 1^{er} juin 2025, au soumissionnaire ayant obtenu le meilleur pointage selon le système de pondération et d'évaluation des offres, Mallette Actuaires inc., pour un montant de 601 204,28 \$, taxes comprises, et selon les conditions de sa soumission et du devis.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

CO-250513-12.11

ADJUDICATION DU CONTRAT LONG-25-0064 POUR DES TRAVAUX D'ENTRETIEN PRÉVENTIF ET CORRECTIF DES SYSTÈMES MÉCANIQUES DE BÂTIMENTS MUNICIPAUX (SD-2025-0717)

CONSIDÉRANT que la mairesse a informé le conseil que le sujet mentionné en titre doit faire l'objet de délibérations lors d'une prochaine séance du conseil d'agglomération, qu'elle a exposé la position qu'elle entend prendre sur ce sujet, discuté de celle-ci avec les autres membres présents et proposé l'adoption d'une résolution établissant l'orientation du conseil;

Il est proposé de prendre l'orientation d'adjuger le contrat LONG-25-0064 pour des travaux d'entretien préventif et correctif des systèmes mécaniques des bâtiments municipaux situés aux 4250 et 4300, chemin de la Savane, pour la période du 1^{er} juin 2025 au 31 mai 2029, au plus bas soumissionnaire conforme, Gestion Imm-Tech inc., pour un montant de 862 307,90 \$, taxes comprises, et selon les conditions de sa soumission et du devis.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

CO-250513-12.12

ADJUDICATION DU CONTRAT LONG-25-0068 POUR L'AMÉNAGEMENT DE VUS MARQUÉS, DE TYPE SOLO, POUR LE SERVICE DE POLICE DE L'AGGLOMÉRATION DE LONGUEUIL (LOT 2) (SD-2025-0829)

CONSIDÉRANT que la mairesse a informé le conseil que le sujet mentionné en titre doit faire l'objet de délibérations lors d'une prochaine séance du conseil d'agglomération, qu'elle a exposé la position qu'elle entend prendre sur ce sujet, discuté de celle-ci avec les autres membres présents et proposé l'adoption d'une résolution établissant l'orientation du conseil;

Il est proposé de prendre l'orientation d'adjuger le contrat LONG-25-0068 pour l'aménagement de VUS marqués, de type *Solo*, pour le Service de police de l'agglomération de Longueuil (lot 2), au plus bas soumissionnaire conforme, Distributions Maranda inc., pour un montant de 127 431,04 \$, taxes comprises, et selon les conditions de sa soumission et du devis.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

CO-250513-12.13**ADJUDICATION DU CONTRAT LONG-25-0111 POUR L'ACQUISITION DE DEUX VÉHICULES HYBRIDES POUR LE SERVICE DE POLICE DE L'AGGLOMÉRATION DE LONGUEUIL (SD-2025-0730)**

CONSIDÉRANT que la mairesse a informé le conseil que le sujet mentionné en titre doit faire l'objet de délibérations lors d'une prochaine séance du conseil d'agglomération, qu'elle a exposé la position qu'elle entend prendre sur ce sujet, discuté de celle-ci avec les autres membres présents et proposé l'adoption d'une résolution établissant l'orientation du conseil;

Il est proposé de prendre l'orientation d'adjuger le contrat LONG-25-0111 pour l'acquisition de deux véhicules hybrides, de marque Honda Accord, pour le Service de police de l'agglomération de Longueuil, au plus bas soumissionnaire conforme, Automobiles Desjardins St-Constant inc., pour un montant de 106 777,56 \$, taxes comprises, et selon les conditions de sa soumission et du devis.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Carl Lévesque reprend son siège.

CO-250513-12.14**ADJUDICATION DU CONTRAT LONG-25-0145 POUR LA FOURNITURE ET L'INSTALLATION DE MOBILIER DE BUREAU DANS LE CADRE DU RÉAMÉNAGEMENT DU BÂTIMENT SITUÉ AU 789, BOULEVARD ROLAND-THERRIEN ET EMPRUNTS AU FONDS DE ROULEMENT DE L'AGGLOMÉRATION (SD-2025-0799)**

CONSIDÉRANT que la mairesse a informé le conseil que le sujet mentionné en titre doit faire l'objet de délibérations lors d'une prochaine séance du conseil d'agglomération, qu'elle a exposé la position qu'elle entend prendre sur ce sujet, discuté de celle-ci avec les autres membres présents et proposé l'adoption d'une résolution établissant l'orientation du conseil;

Il est proposé de prendre l'orientation :

1° d'adjuger le contrat LONG-25-0145 pour la fourniture et l'installation de mobilier de bureau dans le cadre du réaménagement du bâtiment situé au 789, boulevard Roland-Therrien, au plus bas soumissionnaire conforme, 2737-6557 Québec inc, faisant affaires sous le nom Unique mobilier de bureau, pour un montant de 171 307 \$, taxes comprises, et selon les conditions de sa soumission et du devis;

2° d'emprunter au fonds de roulement de l'agglomération un montant n'excédant pas 31 600 \$, remboursable sur une période de cinq ans, afin de prévoir les crédits requis pour les travaux de réfection de la toiture.

3° d'emprunter au fonds de roulement local un montant n'excédant pas 48 400 \$, remboursable sur une période de cinq ans, afin de prévoir les crédits requis pour les travaux de réfection de la toiture.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

CO-250513-12.15**RÉSILIATION DU CONTRAT APP-20-210 POUR LA FOURNITURE ET LA LIVRAISON DE CHEMISES À MANCHES COURTES ET À MANCHES LONGUES AINSI QUE DE PANTALONS CARGO POUR LE SERVICE DE POLICE DE L'AGGLOMÉRATION DE LONGUEUIL (SD-2025-0685)**

CONSIDÉRANT que la mairesse a informé le conseil que le sujet mentionné en titre doit faire l'objet de délibérations lors d'une prochaine séance du conseil d'agglomération, qu'elle a exposé la position qu'elle entend prendre sur ce sujet, discuté de celle-ci avec les autres membres présents et proposé l'adoption d'une résolution établissant l'orientation du conseil;

Il est proposé de prendre l'orientation de résilier le contrat APP-20-210 pour la fourniture et la livraison de chemises à manches courtes et à manches longues ainsi que de pantalons cargo pour le Service de police de l'agglomération de Longueuil, adjugé à M.D. Charlton co. ltd.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Affine Lwalalika reprend son siège.

CO-250513-12.16**DÉPASSEMENT DES COÛTS AUTORISÉS AU CONTRAT APP-19-039 POUR LA GESTION DE L'ÉCOCENTRE MARIE-VICTORIN (OPTION 2) (SD-2025-0743)**

CONSIDÉRANT que la mairesse a informé le conseil que le sujet mentionné en titre doit faire l'objet de délibérations lors d'une prochaine séance du conseil d'agglomération, qu'elle a exposé la position qu'elle entend prendre sur ce sujet, discuté de celle-ci avec les autres membres présents et proposé l'adoption d'une résolution établissant l'orientation du conseil;

Il est proposé de prendre l'orientation d'autoriser un dépassement de coûts de 370 564,43 \$, taxes comprises, au contrat APP-19-039 pour la gestion de l'écocentre Marie-Victorin (option 2), adjugé à OPSIS gestion d'infrastructures inc., requis pour les motifs invoqués au sommaire décisionnel SD-2025-0743.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

CO-250513-12.17**AFFECTATION EN PROVENANCE DU FONDS D'IMMOBILISATION D'AGGLOMÉRATION (SD-2025-0456)**

CONSIDÉRANT que la mairesse a informé le conseil que le sujet mentionné en titre doit faire l'objet de délibérations lors d'une prochaine séance du conseil d'agglomération, qu'elle a exposé la position qu'elle entend prendre sur ce sujet, discuté de celle-ci avec les autres membres présents et proposé l'adoption d'une résolution établissant l'orientation du conseil;

Il est proposé de prendre l'orientation d'affecter une somme de 32 990 \$, en provenance du fonds d'immobilisation, afin de prévoir les crédits requis pour un dépassement de coûts au contrat APP-18-312 pour des services

professionnels pour le traitement in situ par bioremédiation des sols et de l'eau souterraine du 850, rue Saint-Charles Ouest.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

CO-250513-12.18

AUTORISATION D'UNE DÉPENSE AU CONTRAT-CADRE APP-24-007 POUR DES SERVICES PROFESSIONNELS EN INGÉNIERIE (CONTRAT 3) DANS LE CADRE DU PROJET D'URBANISATION DU CHEMIN DU TREMBLAY ET DE PROLONGEMENT DE L'ÉGOUT PLUVIAL ET DE L'AQUEDUC VERS LA VILLE DE BOUCHERVILLE (SD-2025-0485)

CONSIDÉRANT que la mairesse a informé le conseil que le sujet mentionné en titre doit faire l'objet de délibérations lors d'une prochaine séance du conseil d'agglomération, qu'elle a exposé la position qu'elle entend prendre sur ce sujet, discuté de celle-ci avec les autres membres présents et proposé l'adoption d'une résolution établissant l'orientation du conseil;

Il est proposé de prendre l'orientation d'autoriser une dépense de 147 792,54 \$, taxes comprises, au contrat-cadre APP-24-007 pour des services professionnels en ingénierie (contrat 3), adjugé à Atkins Réalis Canada inc., dans le cadre du projet d'urbanisation du chemin du Tremblay et de prolongement de l'égout pluvial et de l'aqueduc vers la Ville de Boucherville, requis pour les motifs énoncés au sommaire décisionnel SD-2025-0485.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

CO-250513-12.19

AUTORISATION D'UNE DÉPENSE AU CONTRAT-CADRE APP-24-007 POUR DES SERVICES PROFESSIONNELS EN INGÉNIERIE (CONTRAT 3) DANS LE CADRE DE LA DÉCONSTRUCTION DE LA PASSERELLE P14143 (VICTORIA) (SD-2025-0757)

CONSIDÉRANT que la mairesse a informé le conseil que le sujet mentionné en titre doit faire l'objet de délibérations lors d'une prochaine séance du conseil d'agglomération, qu'elle a exposé la position qu'elle entend prendre sur ce sujet, discuté de celle-ci avec les autres membres présents et proposé l'adoption d'une résolution établissant l'orientation du conseil;

Il est proposé de prendre l'orientation d'autoriser une dépense de 192 115,81 \$, taxes comprises, au contrat-cadre APP-24-007 pour des services professionnels en ingénierie (contrat 3), adjugé à Atkins Réalis Canada inc., requise pour des services professionnels d'ingénierie pour la déconstruction de la passerelle P14143 (Victoria) et la surveillance des travaux.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

CO-250513-12.20**APPROBATION D'UN PROTOCOLE D'ENTENTE CONCERNANT LE PRÊT DE SERVICE D'UN SERGENT-DÉTECTIVE À L'UNITÉ MIXTE D'ENQUÊTE SUR LE CRIME ORGANISÉ, RÉGION DE L'EST (SD-2025-0287)**

CONSIDÉRANT que la mairesse a informé le conseil que le sujet mentionné en titre doit faire l'objet de délibérations lors d'une prochaine séance du conseil d'agglomération, qu'elle a exposé la position qu'elle entend prendre sur ce sujet, discuté de celle-ci avec les autres membres présents et proposé l'adoption d'une résolution établissant l'orientation du conseil;

Il est proposé de prendre l'orientation d'approuver l'entente avec la Gendarmerie royale du Canada concernant le prêt de service d'un sergent-détective du Service de police de l'agglomération de Longueuil à l'unité mixte d'enquête sur le crime organisé, région de l'Est, pour la période du 1^{er} juin 2025 au 31 mai 2028.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

CO-250513-12.21**APPROBATION D'UN PROTOCOLE D'ENTENTE CONCERNANT LE TRANSFERT DE COMMANDEMENT ENTRE LES CORPS DE POLICE DE NIVEAU 3 ET LA SÛRETÉ DU QUÉBEC DANS LE CADRE D'OPÉRATIONS FILET II (SD-2025-0288)**

CONSIDÉRANT que la mairesse a informé le conseil que le sujet mentionné en titre doit faire l'objet de délibérations lors d'une prochaine séance du conseil d'agglomération, qu'elle a exposé la position qu'elle entend prendre sur ce sujet, discuté de celle-ci avec les autres membres présents et proposé l'adoption d'une résolution établissant l'orientation du conseil;

Il est proposé de prendre l'orientation d'approuver le protocole d'entente à intervenir avec la Sûreté du Québec, la Ville de Laval et la Ville de Gatineau concernant le transfert de commandement entre les corps de police de niveau 3 et la Sûreté du Québec dans le cadre d'opérations Filet II.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

CO-250513-12.22**APPROBATION D'UNE ENTENTE VISANT LA RELANCE DU FONDS LOCAL DE SOLIDARITÉ DE L'AGGLOMÉRATION DE LONGUEUIL (SD-2025-0673)**

CONSIDÉRANT que la mairesse a informé le conseil que le sujet mentionné en titre doit faire l'objet de délibérations lors d'une prochaine séance du conseil d'agglomération, qu'elle a exposé la position qu'elle entend prendre sur ce sujet, discuté de celle-ci avec les autres membres présents et proposé l'adoption d'une résolution établissant l'orientation du conseil;

Il est proposé de prendre l'orientation d'approuver l'entente avec Fonds locaux de solidarité FTQ visant la relance du Fonds local de solidarité de

l'agglomération de Longueuil, laquelle prévoit notamment le rétablissement de l'avoir net à un minimum de 100 000 \$.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

CO-250513-12.23

APPROBATION D'UNE ENTENTE POUR LA PARTICIPATION DU SERVICE DE POLICE DE L'AGGLOMÉRATION DE LONGUEUIL AU COMITÉ ACCÈS CANNABIS (SD-2025-0807)

CONSIDÉRANT que la mairesse a informé le conseil que le sujet mentionné en titre doit faire l'objet de délibérations lors d'une prochaine séance du conseil d'agglomération, qu'elle a exposé la position qu'elle entend prendre sur ce sujet, discuté de celle-ci avec les autres membres présents et proposé l'adoption d'une résolution établissant l'orientation du conseil;

Il est proposé par Jonathan Tabarah, appuyé par Nathalie Delisle, de prendre l'orientation :

1° d'approuver l'entente avec le ministre de la Sécurité publique concernant le versement d'une subvention maximale de 525 000 \$ à la Ville, pour la participation du Service de police de l'agglomération de Longueuil au Comité Accès Cannabis, pour l'exercice financier 2024-2025;

2° d'approuver l'affectation de trois ressources à la mise en œuvre des activités de ce comité.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

CO-250513-12.24

APPROBATION DE L'AVENANT N° 2 MODIFIANT L'ENTENTE CONCERNANT LE PRÊT DE SERVICES DE POLICIERS AFFECTÉS À L'ESCOUADE RÉGIONALE MIXTE DE LA MONTÉRÉGIE (SD-2025-0815)

CONSIDÉRANT que la mairesse a informé le conseil que le sujet mentionné en titre doit faire l'objet de délibérations lors d'une prochaine séance du conseil d'agglomération, qu'elle a exposé la position qu'elle entend prendre sur ce sujet, discuté de celle-ci avec les autres membres présents et proposé l'adoption d'une résolution établissant l'orientation du conseil;

Il est proposé de prendre l'orientation :

1° d'approuver l'avenant n° 2 modifiant l'entente concernant le prêt de services de policiers affectés à l'Escouade régionale mixte de la Montérégie, lequel a pour objet de prolonger celle-ci pour une période d'un an, soit du 1^{er} avril 2025 au 31 mars 2026;

2° d'autoriser le remplacement du sergent-détective affecté à ce prêt de service, pour la durée de l'entente.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

CO-250513-12.25**APPROBATION D'UNE ENTENTE INTERMUNICIPALE RELATIVE À L'ÉTABLISSEMENT D'UN PLAN D'ENTRAIDE MUTUELLE EN CAS D'INCENDIE, D'INTERVENTION D'URGENCE OU DE SAUVETAGE (SD-2025-0708)**

CONSIDÉRANT que la mairesse a informé le conseil que le sujet mentionné en titre doit faire l'objet de délibérations lors d'une prochaine séance du conseil d'agglomération, qu'elle a exposé la position qu'elle entend prendre sur ce sujet, discuté de celle-ci avec les autres membres présents et proposé l'adoption d'une résolution établissant l'orientation du conseil;

Il est proposé par Jonathan Tabarah, appuyé par Affine Lwalalika, de prendre l'orientation d'approuver l'entente intermunicipale avec la Ville de Saint-Jean-sur-Richelieu concernant l'établissement d'un plan d'entraide mutuelle en cas d'incendie, d'intervention d'urgence ou de sauvetage, ou d'autres sinistres de même nature, conformément au schéma de couverture de risques en incendie révisé 2023-2027 et pour une période de sept ans.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

CO-250513-12.26**APPROBATION D'UNE ENTENTE D'AIDE FINANCIÈRE POUR LA MISE EN ŒUVRE D'UN PROJET DE CAMP LINGUISTIQUE (SD-2025-0789)**

CONSIDÉRANT que la mairesse a informé le conseil que le sujet mentionné en titre doit faire l'objet de délibérations lors d'une prochaine séance du conseil d'agglomération, qu'elle a exposé la position qu'elle entend prendre sur ce sujet, discuté de celle-ci avec les autres membres présents et proposé l'adoption d'une résolution établissant l'orientation du conseil;

Il est proposé de prendre l'orientation :

1° d'approuver l'entente d'aide financière avec la Maison Internationale de la Rive-Sud, par laquelle la Ville s'engage à verser à cet organisme une somme de 25 000 \$, taxes comprises, le cas échéant, pour la mise en œuvre d'un projet de camp linguistique, pour la période prenant fin au plus tard le 30 septembre 2025;

2° d'autoriser l'appropriation du montant en provenance de l'entente sectorielle de développement en matière d'attraction, d'intégration citoyenne, d'établissement durable et de pleine participation des personnes immigrantes et des autres minorités ethnoculturelles 2023-2025.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

À 17 h 26, l'ordre du jour de la première partie de la séance étant épuisé, la séance est suspendue jusqu'à 19 h.

DEUXIÈME PARTIE

Il est 19 h, le conseil reprend ses travaux.

13. CLÔTURE

CO-250513-13.1

PÉRIODE D'INTERVENTIONS DES MEMBRES DU CONSEIL

Il est tenu une période au cours de laquelle les membres du conseil interviennent à tour de rôle.

CO-250513-13.2

DEUXIÈME PÉRIODE DE QUESTIONS DU PUBLIC

Une deuxième période est tenue au cours de laquelle les personnes présentes peuvent poser des questions aux membres du conseil. Durant cette période, le Greffe lit les questions reçues via le site Internet de la Ville, le cas échéant.

Michel Coursol dépose un document concernant les travaux d'infrastructures sur le boulevard Sir Wilfrid-Laurier.

Paul Nellis dépose un document concernant le port de caméras corporelles pour les policiers.

CO-250513-13.3

LEVÉE DE LA SÉANCE

Il est proposé de lever la séance, il est 19 h 57.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Le président,

La greffière,

Alvaro Cueto

Sophie Deslauriers